

Commune de CHAUDENEY – sur – MOSELLE

Communiqué en date du 1^{er} DECEMBRE 2017

DENEIGEMENT

Pour permettre le passage des engins de salage et de déneigement, merci de stationner correctement votre véhicule.

En cas d'impossibilité, votre rue ne pourra être déneigée.

Nous vous rappelons que le déneigement du trottoir est de la responsabilité des riverains.

CARNETS TRANSPORT MOVIA

Désormais, les clients du réseau MOVIA n'ont plus à acheter les tickets en mairie. Ceux-ci sont remplacés à compter du 1^{er} janvier 2018 par une carte magnétique rechargeable à se procurer à la boutique de la gare routière à TOUL (17 Cours Raymond Poincaré).

**Le Maire
E. PAYEUR**